



CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2026

Présents : 24 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : Votants : 27 En exercice : 27	L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. <u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENTEAU, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Christophe HUNAULT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU. <u>Étaient absents excusés</u> : Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU), M. Wilfried HERBERT (ayant donné pouvoir à David VOITON), M. Alexis GOUGEON (ayant donné pouvoir à Bruno CHICOISNE). <u>Assistaient également au titre des services</u> : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëtitia PAYEN, DGA. <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO <u>Date de la convocation</u> : 23 juin 2026
Délibération n°260629_12	RESSOURCES HUMAINES Pôle enfance jeunesse – Crèche – Création d'un poste permanent de référent(e) pédagogique

Madame le Maire fait part au Conseil municipal qu'en raison de la mutation d'un agent occupant les fonctions d'auxiliaire de puériculture à la crèche, il convient de le remplacer mais au vu des besoins du service, la directrice de la crèche propose qu'un poste de référent(e) pédagogique chargé(e) notamment :

- de conduire la mise en place de projets pédagogiques au sein du service,
- de veiller à l'application des orientations du projet pédagogique dans les pratiques quotidiennes et
- de favoriser une harmonisation des pratiques au sein de l'équipe.

Un avis d'appel à candidatures a donc été publié. Le statut du (de la) candidat (e) retenu (e) n'étant pas connu, il est proposé de créer un poste de de référent(e) pédagogique ouvert sur le grade d'éducateur de jeunes enfants.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le tableau des emplois ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

► **CRÉE** un emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2026 permettant le recrutement d'un (e) référent(e) pédagogique ouvert sur le grade d'éducateur de jeunes enfants relevant de la catégorie hiérarchique A ;

► **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget 2026 aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

► **AUTORISE** Madame le Maire à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L 332-14 du code général de la fonction publique ;

► **PRÉCISE** que, dans l'hypothèse d'un recrutement d'un agent contractuel, son traitement sera calculé par référence au maximum à l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'éducateur de jeunes enfants.

Secrétaire de séance
Florence DRAKE DEL CASTILLO



Le Maire,
Nadine YOU

